



**POUR LES COLLECTES
DES BACS**

❖ Du matin : sortir les conteneurs
LA VEILLE AU SOIR.

❖ De l'après-midi : sortir les conteneurs
AVANT 11 HEURES.

❖ Un problème de collecte? Laissez votre poubelle sur le trottoir et contactez nous au **01 64 20 52 22** ou par mail **contact@covaltri77.fr**

Jours fériés : 1er mai, 25 décembre et 1er janvier 2022.

Commune de CRÉCY-LA-CHAPELLE

2022

Janvier

1	S	
2	D	
3	L	
4	M	
5	M	
6	J	1
7	V	
8	S	
9	D	
10	L	
11	M	
12	M	
13	J	2
14	V	
15	S	
16	D	
17	L	
18	M	
19	M	
20	J	3
21	V	
22	S	
23	D	
24	L	
25	M	
26	M	
27	J	4
28	V	
29	S	
30	D	
31	L	

Février

1	M	
2	M	
3	J	5
4	V	
5	S	
6	D	
7	L	
8	M	
9	M	
10	J	6
11	V	
12	S	
13	D	
14	L	
15	M	
16	M	
17	J	7
18	V	
19	S	
20	D	
21	L	
22	M	
23	M	
24	J	8
25	V	
26	S	
27	D	
28	L	

Mars

1	M	
2	M	
3	J	9
4	V	
5	S	
6	D	
7	L	
8	M	
9	M	
10	J	10
11	V	
12	S	
13	D	
14	L	
15	M	
16	M	
17	J	11
18	V	
19	S	
20	D	
21	L	
22	M	
23	M	
24	J	12
25	V	
26	S	
27	D	
28	L	
29	M	
30	M	
31	J	13

**COLLECTES ROBOTISÉES
PRÉSENTEZ CORRECTEMENT
VOS CONTENEURS !**



ATTENTION !

Un bac mal présenté, non conforme et non pucé n'est pas collecté !

CONSULTEZ l'ensemble des consignes de collecte www.covaltri77.fr

PRÉCAUTIONS SANITAIRE / RECOMMANDATIONS

Pensez à notre personnel, adoptez les bons gestes !



Consultez nos préconisations sur www.covaltri77.fr > nos règlements.





CANICULE : Attention les collectes peuvent démarrer plus tôt ou plus tard en cas de forte chaleur.
Merci de sortir votre bac la veille au soir.



Consultez **LES CONSIGNES DE TRI** sur www.covaltri77.fr

Commune de CRÉCY-LA-CHAPELLE



Téléchargez l'application
Guide de Tri

Déposez vos emballages en VRAC et bien VIDÉS



TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE SE RECYCLENT

Les emballages en plastique (polystyrènes, bidons, pots, etc), les emballages en métal (aérosols, les gourdes, etc), les cartons et les briques alimentaires, les papiers

LES SACS POUBELLES SONT INTERDITS !



Avril

1	V	
2	S	
3	D	
4	L	
5	M	
6	M	
7	J	14
8	V	
9	S	
10	D	
11	L	
12	M	
13	M	
14	J	15
15	V	
16	S	
17	D	
18	L	
19	M	
20	M	
21	J	16
22	V	
23	S	
24	D	
25	L	
26	M	
27	M	
28	J	17
29	V	
30	S	

Mai

1	D	
2	L	
3	M	
4	M	
5	J	18
6	V	
7	S	
8	D	
9	L	
10	M	
11	M	
12	J	19
13	V	
14	S	
15	D	
16	L	
17	M	
18	M	
19	J	20
20	V	
21	S	
22	D	
23	L	
24	M	
25	M	
26	J	21
27	V	
28	S	
29	D	
30	L	
31	M	

Juin

1	M	
2	J	22
3	V	
4	S	
5	D	
6	L	
7	M	
8	M	
9	J	23
10	V	
11	S	
12	D	
13	L	
14	M	
15	M	
16	J	24
17	V	
18	S	
19	D	
20	L	
21	M	
22	M	
23	J	25
24	V	
25	S	
26	D	
27	L	
28	M	
29	M	
30	J	26

UN BAC VÉGÉTAUX PAR FOYER

TONTES > TAILLES > FEUILLES

DU 1ER AVRIL AU 30 NOVEMBRE, ce bac sera ramassé 1 fois par semaine à l'emplacement habituel.

Couvercle fermé.
Vrac à côté du bac interdit.
Pas de branche de plus de 80cm de long et 5cm de diamètre.



Pensez au compostage !



ORDURES MÉNAGÈRES
CHAQUE VENDREDI
matin



LES RECYCLABLES
CHAQUE JEUDI
matin



VÉGÉTAUX
CHAQUE MARDI
matin



Où sont les bornes à vêtements ?
www.refashion.fr

Tous les vêtements homme, femme et enfant, le linge de maison ou d'ameublement (draps, couvertures, nappes, rideaux), les chaussures et articles de maroquinerie.

Commune de CRÉCY-LA-CHAPELLE

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Papiers sales, mouchoirs, restes alimentaires, couches-culottes, articles d'hygiène.



DÉPÔTS INTERDITS

INTERDITS !

Encombrants, déchets toxiques, piles, verre, médicaments ou végétaux.



UN DOUTE ? CONTACTEZ NOUS !

Juillet

1	V	
2	S	
3	D	
4	L	
5	M	
6	M	
7	J	27
8	V	
9	S	
10	D	
11	L	
12	M	
13	M	
14	J	28
15	V	
16	S	
17	D	
18	L	
19	M	
20	M	
21	J	29
22	V	
23	S	
24	D	
25	L	
26	M	
27	M	
28	J	30
29	V	
30	S	
31	D	

Août

1	L	
2	M	
3	M	
4	J	31
5	V	
6	S	
7	D	
8	L	
9	M	
10	M	
11	J	32
12	V	
13	S	
14	D	
15	L	
16	M	
17	M	
18	J	33
19	V	
20	S	
21	D	
22	L	
23	M	
24	M	
25	J	34
26	V	
27	S	
28	D	
29	L	
30	M	
31	M	

Septembre

1	J	35
2	V	
3	S	
4	D	
5	L	
6	M	
7	M	
8	J	36
9	V	
10	S	
11	D	
12	L	
13	M	
14	M	
15	J	37
16	V	
17	S	
18	D	
19	L	
20	M	
21	M	
22	J	38
23	V	
24	S	
25	D	
26	L	
27	M	
28	M	
29	J	39
30	V	



LE VERRE
(Verre de couleur + incolore)
Recyclable à l'infini !



En verre, uniquement les bouteilles, bocaux et flacons de parfum se recyclent !



Interdits : vitre, faïence, verre à boire, miroir.



INTEMPÉRIES - NEIGE - VERGLAS - PANNE : Si votre bac n'a pas été collecté, laissez-le sorti, des rattrapages auront lieu au cours des jours suivants. Consultez toutes les informations concernant votre commune sur notre site internet !

Commune de CRÉCY-LA-CHAPELLE

Mois de passage des encombrants dans votre commune :

FÉVRIER, MAI, AOÛT, NOVEMBRE.

Veillez vous inscrire à l'avance!

ENCOMBRANTS INSCRIPTIONS

1. Prise de contact par les moyens suivants :
www.encombrants-covaltri77.com
0 801 902 477

encombrants@coved.fr

2. L'opérateur valide avec vous les déchets à collecter et vous communique une date de rendez-vous.

3. Déposez les déchets devant chez vous impérativement la **VEILLE AU SOIR DU RENDEZ-VOUS** qui vous sera indiqué.

4. La collecte est sectorisée et organisée une fois par trimestre dans chaque commune : détails sur notre site **www.covaltri77.fr**.

OBJETS AUTORISÉS

Les ferrailles, les meubles, les palettes démontées et découpes de bois, les matelas et sommiers, les portes et fenêtres exempts de vitrage, les jouets en bois et plastique (vélo,...).

Limitation par point de collecte :

25kg maximum par objet ;
Moins de 2,5 mètres par objet.

Seules les personnes inscrites seront collectées.

Octobre

1	S	
2	D	
3	L	
4	M	
5	M	
6	J	40
7	V	
8	S	
9	D	
10	L	
11	M	
12	M	
13	J	41
14	V	
15	S	
16	D	
17	L	
18	M	
19	M	
20	J	42
21	V	
22	S	
23	D	
24	L	
25	M	
26	M	
27	J	43
28	V	
29	S	
30	D	
31	L	

Novembre

1	M	
2	M	
3	J	44
4	V	
5	S	
6	D	
7	L	
8	M	
9	M	
10	J	45
11	V	
12	S	
13	D	
14	L	
15	M	
16	M	
17	J	46
18	V	
19	S	
20	D	
21	L	
22	M	
23	M	
24	J	47
25	V	
26	S	
27	D	
28	L	
29	M	
30	M	

Décembre

1	J	48
2	V	
3	S	
4	D	
5	L	
6	M	
7	M	
8	J	49
9	V	
10	S	
11	D	
12	L	
13	M	
14	M	
15	J	50
16	V	
17	S	
18	D	
19	L	
20	M	
21	M	
22	J	51
23	V	
24	S	
25	D	
26	L	
27	M	
28	M	
29	J	52
30	V	
31	S	

**ATTENTION !
FIN DE COLLECTE DES
DÉCHETS VERTS**



**LES INTERDITS AUX ENCOMBRANTS!
À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE**
Sanitaires, gros électroménager, vitres, miroirs, gravats, déchets toxiques (peintures, solvants, pesticides), porte-fenêtre, objets électriques et électroniques (D3E), pneus, grands cartons, grillages.

Déchèteries gérées par le **SMITOM DU NORD SEINE ET MARNE**
Pour tous renseignements : **smitom** 01 60 44 40 03
www.smitom-nord77.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
Déchèterie de Coulommiers, rue de la butte, Mouroux : Accueil du lundi au vendredi de 10h à 11h45 et de 14h à 17h45. Le samedi de 9h à 17h45. Le dimanche de 9h à 11h45.

Déchèterie de Jouy-sur-Morin, rue de la Ferté Gaucher : Accueil les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 17h45. Le samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45. Le dimanche de 9h à 11h45.

Déchèterie de Saacy-sur-Marne, avenue du chemin vert D55 : Accueil le lundi et mercredi de 10h à 11h45 et de 14h à 17h45. Le mardi de 14h à 17h45. Le jeudi, le vendredi et le dimanche de 9h à 11h45. Le samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45.

ATTENTION du 1er novembre au 28 février, toutes les déchèteries ferment à 16h45 au lieu de 17h45.